



Les arbres et arbustes sont à planter.

Les présents plans sont exclusivement destinés à la présentation du dossier de demande de Permis de Construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction.

PLAN DE MASSE
Echelle : 1/200

SURFACES

Surface Terrains avant cession = 4626 m²
 Emprise au Sol du Projet = 1384,25 m²
 pour un maximum autorisé de 1387,80 m².
 Surface Espaces verts = 1487,90 m²
 pour un minimum de 1156,50 m² (25%),
 soit 31,73 % de la Surface Totale.
 Surface Plaine Terre = 703,97 m²
 pour un minimum de 693,90 m² (15%),
 soit 15,21 % de la Surface Totale.

- LEGENDE DES RESEAUX**
- Eau Potable
 - Eau de Pile
 - Eau Usées
 - Electrique
 - TV
 - Téléphone
 - Gaz
- LEGENDE DES RELEVEMENTS**
- Stationnement matériel permisable (type evergreen)
 - Stationnement enrobé
 - Voile enrobé
 - Cheminement piétons
 - Espace végétalisés